

## PACS LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- LA CONVENTION DE PACS
- LA DÉCLARATION CONJOINTE DE PACS
- LES PIÈCES D'IDENTITÉS ORIGINALES DES FUTURS PARTENAIRES EN COURS DE VALIDITÉS (cni, passeport ou titre de séjour)
- UN EXTRAIT AVEC FILIATION OU COPIE INTÉGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE de chacun des partenaires de moins de 3 mois.

Simulateur pour savoir si vous aurez besoin de joindre l'acte de naissance à votre dossier

Attention : Si le simulateur d'acte de naissance vous dit qu'il n'y a pas besoin de joindre l'acte, vous devez prévenir votre mairie de pacs afin que celle-ci fasse la demande depuis une plateforme.

Les ressortissants étrangers devront produire des pièces complémentaires :

- COPIE INTÉGRALE EN ORIGINAL DE L'ACTE DE NAISSANCE de moins de six mois Il devra être traduit et légalisé ou apostillé
- CERTIFICAT DE COUTUME (il permet de s'assurer que le ressortissant étranger est célibataire, qu'il est majeur au regard de sa loi nationale et qu'il n'est pas placé sous un régime de protection)
- CERTIFICAT DE NON PACS (il indiquera que l'intéressé(e) n'est pas déjà engagé dans un autre PACS) + ATTESTATION DE NON-INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE CIVIL (ce document est demandé afin de vérifier qu'aucune décision le concernant ne figure au répertoire civil, notamment à un éventuel placement de l'intéressé(e) sous curatelle ou sous tutelle)

## Faire la demande en ligne

De plus, dans certains cas, des documents complémentaires peuvent également être demandés :

- Curatelle et tutelle: fournir la copie du jugement de la mesure de protection avec le nom du curateur ainsi que sa carte d'identité. Il doit être assisté de son curateur/tuteur pour signer la convention de PACS
- Réfugié OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides)
  Son statut personnel étant régi par la loi française, les documents à fournir sont ceux prévus pour les partenaires de nationalité française ainsi que le certificat de non-pacs
- **Le partenaire divorcé** : (si absence de mention de divorce sur l'acte de naissance), l'acte de mariage avec la mention du divorce ou à défaut, le livret de famille avec mention du divorce
- **Le partenaire veuf** : le livret de famille correspondant à l'ancienne union portant mention du décès ou l'extrait d'acte de naissance du défunt avec mention du décès